

2. Si la question porte sur la loi garantissant des emprunts pour réfection des maisons, et non sur la loi fédérale du logement, il n'existe pas de renseignement. Plusieurs emprunts pour réfection des maisons servent à convertir des maisons détachées en maisons à plusieurs logements, mais il n'existe pas de renseignement sur le total des familles accommodées.

3. Les demandes d'emprunts pour réfection des maisons sont faites d'abord aux banques à charte et autres institutions de prêts autorisées, lesquelles ne font pas rapport du nombre de demandes reçues.

ACCORD COMMERCIAL ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

M. PURDY:

1. Quand les conventions de commerce entre le Royaume-Uni et le Canada expirent-elles?

2. Le Royaume-Uni est-il tenu de renouveler ces conventions si le Canada lui demande de le faire?

Le très hon. MACKENZIE KING:

1. En conformité des dispositions de l'article 17 des accords de commerce entre le Canada et le Royaume-Uni, ces conventions resteront en vigueur jusqu'au 20 août 1940. Si l'une des deux nations signataires ne donne à l'autre préavis de six mois avant le 20 août 1940, les conventions resteront en vigueur pendant les six mois qui suivront la date du préavis à l'intention d'y mettre fin.

2. Non.

CAUSES EN COUR D'ÉCHIQUIER

M. BLACK:

1. Quel est le nombre de causes qui sont actuellement en délibéré devant chacun des honorables juges de la Cour d'Échiquier du Canada?

2. Quels sont les noms des parties dans chacune de ces causes?

3. Depuis quelle date ces causes sont-elles en délibéré?

4. Si quelque cause est en délibéré depuis plus de trois mois, pour quelles raisons le jugement n'a-t-il pas été rendu auparavant?

Le très hon. M. LAPOINTE:

Le Gouvernement ne possède pas ces renseignements.

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

JOSEPH-PHILIPPE-ROLAND ROY

M. MacNEIL:

1. Pour quelle période, et avec quel grade, Joseph Philippe Roland Roy est-il devenu membre de la Milice active permanente avec un brevet?

2. A quelles unités cet officier a-t-il été attaché?

3. Pendant cette période, les rapports confidentiels annuels de ses officiers supérieurs ont-ils été favorables ou défavorables?

[L'hon. M. Dunning.]

4. Des accusations de mauvaise conduite ont-elles été portées contre lui durant son service et prouvées par une enquête subséquente?

5. En vertu de quelle autorité, et pour quels motifs cet officier a-t-il été retraité?

6. Cet officier a-t-il demandé une enquête officielle lors de sa mise à la retraite, afin de libérer sa réputation et son dossier des accusations qui avaient été portées contre lui? Si cette enquête a été refusée, en vertu de quelle autorité et pour quels motifs?

7. Lui a-t-on accordé une solde complète et des allocations jusqu'à la vraie date de sa mise à la retraite, ou lui a-t-on accordé quelque gratuité ou pension à laquelle il aurait eu droit dans le cours ordinaire des choses?

8. Quel était son grade à la date de sa retraite?

HUILE VÉGÉTALE

M. BARBER:

1. En livres, quelle est la quantité d'huile végétale, non comestible, qui a été importée au Canada durant chacune des années 1920, 1925, 1931, 1935 et 1936?

2. Une partie quelconque de cette huile végétale importée, non comestible, est-elle manufacturée et vendue comme saindoux à friture, ou pour d'autres fins culinaires?

3. Durant chacune des années 1920, 1925, 1930, 1935 et 1936, quelle quantité d'huile végétale importée, non comestible, a-t-elle été raffinée et vendue comme saindoux à friture d'huile végétale?

4. Quelle quantité de suif animal non comestible, de graisse et d'huile non comestibles, a-t-on manufacturés de façon à en faire des produits comestibles?

M. HAYHURST:

1. Durant l'année (a) 1936, (b) 1937, combien de navires-citernes remplis d'huiles végétales (non comestibles) importées, ont-ils déposé leur chargement au Canada?

2. En (a) 1936, (b) 1937, quelle quantité de saindoux à friture a-t-on fabriqué avec les importations d'huiles végétales désignées: "non-comestibles"?

3. En (a) 1936, (b) 1937, quelle quantité d'huiles végétales, donner le nombre de livres, et comestibles, a-t-on importées au Canada?

4. En (a) 1936, (b) 1937, quelle quantité de saindoux à friture d'huile végétale a-t-on fabriqué au Canada?

5. En (a) 1936, (b) 1937, quelle quantité de saindoux à friture d'huile végétale a-t-on fabriqué avec des produits comestibles importés?

6. Quelle est la cargaison moyenne d'un navire-citerne rempli d'huiles végétales?

DRAGUES APPARTENANT AU GOUVERNEMENT CANADIEN

M. HARTIGAN:

1. Quel est, au Canada, le nombre des dragues qui appartiennent à l'Etat?

2. Où sont-elles?

3. A quelle valeur le Gouvernement les évalue-t-il?

4. Quel est, au Canada, le nombre des remorqueurs qui appartiennent à l'Etat?

5. Où sont-ils?

6. A quelle valeur le Gouvernement les évalue-t-il?